Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 47 (1909)

Heft: 41

Artikel: Le cabaret vaudois

Autor: Caze, Robert

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-206343

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1er étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),

E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler, GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences. ABONNEMENT: Suisse, un an, Fr. 450; six mois, Fr. 250. — Etranger, un an, Fr. 720.

ANNONCES: Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent. Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent. la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

« SON » VILLAGE

Par l'un des délicieux croquis que donne Philippe Monnier au *Journal de Genève*, nous détachons ces lignes :

«... Je pense que chaque homme possède icibas, dans son rêve ou dans son souvenir, un village qui est à lui. Il y a vécu ou il y a passé. Il en garde à tout jamais l'image. Ce petit village qui est le sien, lui fut la révélation de l'univers champêtre, et les accents les plus émus des poètes, les pages les plus magnifiques des auteurs, les toiles les plus merveilleuses des vieux maîtres, toutes les bucoliques et toutes les pastorales, il les rapporte à ce cadre ingénu qui se pare de leur grâce, s'ennoblit de leur style et resplendit de leur splendeur C'est là qu'il a vu naître le printemps et l'immortelle jeunesse de la saison divine se recueille pour lui au bord des simples routes qu'il a suivies, des humbles bois qu'il a courus, des fontaines familières dont il a surpris le murmure. Ce petit village qui est le sien, lui est la vie aux champs, la campagne, toute la nature infinie qui a toujours rempli la religion des hommes; il la limite à ses ombrages, à ses forêts, à ses eaux, à ce sepectacle domestique et lointain dont il sait les moindres nuances, les moments les plus furtifs; et il est ainsi fait qu'il ne peut la comprendre que par lui. Ce petit village qui est le sien, où qu'il soit, loin, très loin, dans les villes, dans les théâtres, parmi les sociétés, sur l'agora, sur la tribune ou sur la scène, toujours la chère vision l'en accompagne. Il l'aperçoit quand il ferme les yeux. Ses toits fument, ses feuilles tremblent, les bêtes rentrent de l'abreuvoir; la neige s'amoncelle ou le soleil s'étale ; les choses se ressemblent, elles se continuent; tout est si calme. Et dans la fuite éternelle des sensations et des idées, dans le tableau changeant, mouvant, précipité de la vie successive, apparaît un point fixe, stable, où jeter l'ancre de son esprit. apaiser l'inquiétude de son désir, guérir le tourment de son mal. C'est là qu'il a poussé ses racines, et c'est là qu'il voudrait chercher son repos. »

Mais Philippe Monnier, remarquez le — il le dit d'ailleurs dans les lignes qui précèdent celles-ei — contrairement à la manie de tant d'autres écrivains, se garde bien de donner le nom de son village ou tout autre indication qui pourrait mettre les curieux sur la piste. Il a bien trop peur, et avec raison, des constructeurs de palaces et des créateurs de stations à la mode.

Les temps sont durs. — Une dame patronesse va solliciter la charité d'une de ses amies, très riche, mais très avare.

La dame, après un moment d'embarras :

— Vous me voyez désolée de vous refuser, lui dit-elle; mais il m'est impossible de faire autrement... je pars ce soir pour Nice!

Requête. — La jeune Henriette, qui est depuis peu en pension, écrivait l'autre jour à sa marraine: « Dimanche, en venant me voir, apporte-moi deux livres : un de lectures récréatives et l'autre de chocolat praliné. »

ON CALONNIER A L'ÈTRA

Nourre sordà — dài crâno corps, allà pî! — sant revegnà de lau camp dài truffie de la part de veint dau canton. Lau fenne, à cein que diant lè dzein, l'ant ètà conteinte de lè revère ein boun ètat, min de bré trossà, min de piaute dèpenaillye, einfin que! avoué ti lau bon meimbro. L'ant fotu bas tot lo fournimeint et l'ant reprà lè corne de lau tsèrì quemet se lè z'avant jamé z'on z'u pousaïe. Respet por leu!

Ao dzo de vouà, lè sordat gardant avoué leu lau sat, lau fusi, lau baïonnetta, lau palace et tot lo bataellian; na pas, dein lè z'autre iàdzo, faillài tot reduire pè lè z'arsenat tant qu'ào camp de l'an que vint. Ein aprî, l'ant permet ài sordat de tot preindre pè l'ottò.

L'annâte lo l'ant cein dècidà, lài avai pè Mollie-Derbon on certain Dzerefiet, asse grand qu'on dzo sem pan et asse chet qu'on mandzo de vîlhio fochâo. N'avai pas pu venî on bocon peinsu por cein que l'ètai bin prau à l'ètra pè son otto. Peinsa-vo vai : n'avai rein qu'on petit pailo de houit pî ao carra, iô lài avai on petit tsè à bré, on sat de truffie, on goumo à lisè, on petit fornatset de fè, quauque rebibe, dau dé, on tsiron de recor, quauque z'ècouellette, onna tchîvra et on lhî iô sa mère droumessai à la tîta et lî ao pî. Tot cein dein lo mîmo pâilo, que payîve cinq francs pè mâi, que l'ètâi bon martsî po reduire tot clli butin.

Adan vaiteé que quand l'a faliu allà passà la vesita po lo militéro, mon Dzerefiet n'a-te pas ètâ recrutà dein lè calonnier. L'ètâi prau grand por cein, n'è pas l'eimbarras. Quand rarreve à l'ottô, ie dit dinse et dinse à sa mére, que l'ètâi bon po sordat, po calonnier, et que justameint lo coumandant lau z'avâi de que du sti an lè militéro l'arant à gardà tot lau fournimeint et ne pas lo reinvouyî pè l'arsenat.

Quand l'oût cein, la mére ne fâ ni ion, ni dou : ie rajuste on bocon sa crépina, sè vîte avoué on autro gredon et pu via vè lo coumandant :

— Que lâi a-te? que lâi fâ stisse.

— Que lâi a! que repond la vîlhie, vigno vo dere, coumandant, que lâi a pas moyan que mon valet sâi calonnier: no sein tant petitameint lodzî tsi no, qu'on ne sarâi pas fotu de lâi betâ oncora lo canon.

MARC A LOUIS.

Inmanquable. — Un professeur de gymnastique vantait les avantages de son art et assurait que pour la santé rien ne vaut le trapèze.

— Bah! réplique son interlocuteur, ce ne sont là que des bêtises.

— Comment, que des bêtises! fait le professeur indigné.

— Certainement, voyez nos ancètres ; ils n'en faisaient pas tant de gymnastique.

Alors, le professeur avec un dédain écrasant :

— Mais aussi ils sont morts, ceux-là.

En temps d'élections. — Un candidat monte à la tribune pour parler à l'assemblée électorale : — Citovens...

Enroué formidablement, le pauvre orateur ne peut parvenir à se faire entendre.

Tout à coup, au fond de la salle un auditeur s'écrie:

- Pas étonnant qu'avec une voix pareille il demande celle des autres.

LE CABARET VAUDOIS

A LLEZ chez maître Joseph-Pierre
Pour boire du vrai vin vaudois.
Près des fenêtres grimpe un lierre;
Allez chez maître Joseph-Pierre.
A la porte est un banc de pierre;
La maison se nomme: A la Croix.
Allez chez maître Joseph-Pierre
Pour boire du vrai vin vaudois.

A Moudon, à Bex, à Lausanne, On ne boit pas de vin meilleur; Là, le buveur est un profane. A Moudon, à Bex, à Lausanne, On ne boit que de la tisane. Me prenez-vous pour un railleur? A Moudon, à Bex, à Lausanne, On ne boit pas de vin meilleur.

Maître Joseph-Pierre a des caves Qui dérident les plus bourrus, Chez lui, les seuls tonneaux sont graves. Maître Joseph-Pierre a des caves!... Les vieux châteaux des vieux burgraves Sont bien plus jeunes que ses crûs. Maître Joseph-Pierre a des caves Qui dérident les plus bourrus.

Maître Joseph-Pierre est très digne: C'est un des plus gros vignerons Dont le Léman baigne la vigne. Maître Joseph-Pierre est très digne! Nul autre mieux que lui n'aligne Les pots devant les bons lurons. Maître Joseph-Pierre est très digne; C'est un des plus gros vignerons.

Les pots se vident bien et vite Et l'Yvorne chauffe le cœur; La *Croix* est un excellent gite, Les pots s'y vident bien et vite. Quelle gaité! Tout nous invite A dire une chanson en chœur. Les pots se vident bien et vite Et l'Yvorne chauffe le cœur.

Nous chanterons — ne vous déplaise — La gloire du pays de Vaud. Pour mettre Neuchâtel à l'aise, Nous chanterons — ne vous déplaise — Le Cortaillod et le Saint-Blaise, Et nous en boirons comme il faut. Nous chanterons — ne vous déplaise — La gloire du pays de Vaud.

Il n'est point d'heure pour les braves: Notre hôte est des plus indulgents. La soif ne connaît pas d'entraves, Il n'est point d'heure pour les braves. Pourquoi Pierre a-t-il dans ses caves De quoi guérir les pauvres gens? Il n'est point d'heure pour les braves; Notre hôte est des plus indulgents. Le dimanche, au clair de la lune, Pierre laisse boire au verger Les amoureux de blonde ou brune, Le dimanche, au clair de la lune, Chacun, aidé de sa chacune, Vient guetter l'heure du berger. Le dimanche, au clair de la lune, Pierre laisse boire au verger.

Le verger est tout plein de roses, Mais personne ne touche aux fleurs. On parle de fort bonnes choses. Le verger est tout plein de roses Dont les épines seraient causes De gros chagrins et de longs pleurs. Le verger est tout plein de roses, Mais personne ne touche aux fleurs.

Vous le voyez : tout est en règle Chez maître Pierre, de la *Croix*. Bourgeois de Vevey, bourgeois d'Aigle, Vous le voyez : tout est en règle. Chez maître Pierre, on est espiègle, Ce n'est pas un grand mal, je crois. Vous le voyez : tout est en règle Chez maître Pierre, de la *Croix*.

ROBERT CAZE.

La seconde nature.

On lit dans la Feuille d'Avis de Neuchâtel: « Un propriétaire de Neuchâtel avait, il y a quelque temps, acheté un cheval appartenant à un laitier des environs de la ville. C'était une magnifique bête marchant à une belle allure, et son nouveau propriétaire, commodément assis dans la voiture que l'animal entraînait à toute vitesse, se félicitait de son achat.

Mais tout à coup le cheval s'arrête et ne veut plus avancer: menaces du conducteur, coups

de fouet, rien n'y fait.

Désespéré et croyant cette fois avoir eu son « enrossée », comme disent les marchands de chevaux, l'acquéreur descend de voiture et sans y prendre garde, du manche de son fouet remue l'eau d'une petite fontaine se trouvant là. Puis il remonte dans sa voiture et l'ancien cheval du laitier, sans même avoir reçu l'ordre, reprend son trot, aussi léger qu'auparavant. »

LE CONTEUR A « LA GRAND'-

MÈRE QU'IL SAIT »

Vous avez dù, Madame, être fort étonnée de ne pas trouver, samedi dernier, la réponse promise. N'oubliez point que le *Conteur* est vaudois dans l'âme; donc il a toujours « bien le temps ». Du reste, voici.

La parole est en premier lieu à Monsieur V. F. — car c'est un monsieur et non une dame, comme

vous le pensiez.

*

V. F. — Votre mémoire, aimable grand'mère, est excellente. J'avais oublié l'historiette du thé dévot. Vous me la rappelez en y découvrant de bien noires intentions. Je ne me savais pas si méchant que cela; mais on apprend tous les jours quelque chose.

Savez-vous ce que vous devriez faire pour prendre votre revanche? ce serait d'écrire ce que votre pensée, « vibrante d'indignation », vous suggérait : un article où vous diriez leur fait à ces « claquements de la langue contre le palais propres aux dégustateurs de vins de marque ». Il y aurait là matière à un croquis savoureux et

coloré, ne le pensez-vous pas?

Seulement, me permettrez-vous une petite remarque: il n'y a pas que les amis des grands crus dont la langue claque contre le palais; ce signe de contentement s'observe tout autant chez les plus modestes consommateurs, chez l'ouvrier, le charretier, le vigneron, le bûcheron, chez tous ceux qui boivent frais, même d'un tout petit vin, quand ils l'ont bien gagné par leur labeur. Voilà qui va alimenter votre article, et le corser, quand bien même ces bra-

ves gens ne s'ingurgitent pas de l'«alcool», comme vous l'écrivez, aimable grand'mère. Sans doute, vous avez voulu dire «vin»; autrement, à vous entendre, nous serions tous de pauvres alcooliques.

Bonne grand'-mère, envoyez-nous bien vite votre article. Je ne doute pas qu'en le lisant ma langue ne claque comme elle le fait en ce moment-ci, où je vide un verre de vin de Pully à votre santé.

J. M. — Et maintenant, à mon tour; ainsi, tout le Conteur y aura passé. Oh! je serai bref.

Tout d'abord, Madame, je constate que nous ne voyons pas du tout les choses de la même façon. Voici, certes, qui ne facilite pas une entente. Je m'en affligerais, si je ne savais qu'il est un point sur lequel nous serons toujours d'accord: c'est notre commun attachement à votre, à notre « cher Conteur ».

Vous me reprochez de n'être pas féministe. C'est vrai. Je ne suis pas le seul, et je sais même, dans les rangs du sexe charmant, bon nombre de personnes aimables, intelligentes, dont la conversion est aussi toujours à faire.

Si donc je plaisante parfois le féminisme, vous reconnaîtrez cependant que je ne le combats pas. Je me borne à ne pas pousser à la roue.

Mais ne m'en veuillez point, si j'ai le sentiment que la victoire du féminisme, dont je ne doute pas plus que vous, Madame, mais que je veux complète, sera la confirmation la plus éclatante du scepticisme de beaucoup de représentants des deux sexes, touchant les bienfaits de ce nouveau régime. Et les dames ne seront peut-être pas les dernières à regretter d'avoir lâché la proie pour l'ombre.

Il leur faudra alors, à ces dames en culotte, rebrousser chemin, reprendre la robe, et reconquérir le cœur de leurs maris et de leurs enfants — s'il y en a encore. Oh! mais ce sera vite fait : les hommes ont si peu de crânerie devant

le sexe faible.

Attendons donc, voulez vous. Il n'y a point péril en la demeure.

Nous ne sommes pas non plus d'accord, paraît-il, en ce qui concerne la « vraie manière d'être pieux ».

Ici, Madame, permettez que je m'en réfère encore à l'article « Un coup d'épée dans l'eau », que vous incriminez et dont, ne vous déplaise, j'ai de très bonnes raisons d'attribuer la paternité à M^{me} ou à M. de Gasparin. Je ne saurais d'ailleurs dire plus et aussi bien.

De la sincérité dans les convictions religieuses ou autres, de la simplicité dans la façon de les manifester, voilà tout ce que je demande.

Ce n'est pas excessif, me semble-t-il.

A présent, ne pensez-vous pas, Madame, que les lecteurs de notre « cher *Conteur* » sont très au clair sur nos sentiments réciproques et qu'ils n'en demandent pas davantage, à moins qu'il ne vous plaise de répondre à l'invite de M. V. F. En ce cas, n'oubliez pas que les amis de notre journal aiment avant tout à rire; à ce prix-là seulement, ils pardonnent toutes les opinions.

Question de nuance. — Un monsieur très épris, qui a obtenu une mèche des cheveux de celle qu'il aime, l'a portée chez un coiffeur pour s'en faire faire une bague.

Quand il vient la demander, la dame de comptoir répond, toute confuse, que ces précieux cheveux sont égarés.

Stupeur du monsieur. Mais la dame reprend en souriant :

— Je n'ai pas oublié la nuance : elle est facile à rassortir!

Condition expresse. — Trois femmes peuvent garder un secret, pourvu qu'il y en ait deux de mortes.

Surprise. — J'ai sur le bord de ma fenêtre, nous disait un ami, une caisse remplie de terre; j'y ai semé des capucines : Sais-tu ce qui est venu?

- Parbleu! des capucines.

 Pas du tout, il est venu un sergent de ville qui m'a fait retirer ma caisse.

LES BIENS DU MERCIER D'ECHALLENS

Le fisc est âpre au gain, c'est sa nature. Si l'on en veut une preuve de plus, qu'on lise la missive suivante, gardée aux archives de l'Etat de Vaud, et qu'écrivait aux « illustres, hauts, puissants et souverains seigneurs l'advoyer et Conseil de la ville et canton de Fribourg », le bailli d'Echallens, bourg qui, comme on le sait, était gouverné alternativement par Berne et par Fribourg.

Magnifiques, puissants et souverains Seigneurs.

J'ai creu estre du devoir de ma charge de bailler advis à Vos Excellences comme c'est qu'un nommé Jehan du Plan, Savoyard de nation, et de condition taillable, auroit esté résident en ce lieu environ l'espace de dix ans, ayant tant ici qu'à Orbe tenu boutique de draperie, mercerie, caresmage et autres choses, et gaigné par ce moyen parmi vos subjects l'environ de quattre mille escus. Or est-il maintenant qu'iceluy estant tombé malade de phtisie, et aux abbois de la mort présentement, ayant une femme Bourguignotte des plus madrées, a procuré la venue de ses frères ici ces jours passés, avec deux chevaux, auxquels sans faute aura baillé et chargé l'or et l'argent que ledit son mary peut avoir ramassé, avec le plus précieux de la boutique, comme clinquants et autres légères estoffes de meilleur prix, ramassant encore de présent tout l'argent qui leur est dheu, pour tascher de le sauver. Voyant doncques que le Seigneur rière lequel cet argent et ce butin se trouvera en Bourgogne, ne faudra à le confisquer, vu qu'ils n'ont point de masle, ains seulement une petite fille, il m'a semblé que Vos Excellences auroyent plus de droict d'en prévaloir et d'en jouir, attendu qu'il n'a jamais rien apporté en ces lieux, mais gaigné tout ce qu'il a de présent sur vos subjets. Ce que néantmoins je remets à la prudence de Vos Excellences, desquelles j'attendray les ordres, pour m'y comporter et y procéder selon leur prudent advis; Et cependant je me signeray toute ma vie, comme je suis de toute sincérité,

de Vos Excellences Le très humble et très obéissant serviteur, Wolffgang Bickhardt.

De Vostre Bourg d'Echallens, ce 17e avril 1654

On s'amuse. — Dans la liste des divertissements et attractions de la semaine, que publie un journal lausannois, nous trouvons à la date du 30 septembre, l'indication suivante :

« Ecole supérieure communale des jeunes filles. — Dernier délai pour le paiement du I^{er} trimestre scolaire. »

En fait de divertissement!...

MARIAGE ET PROFESSION

Voici donc la suite des conseils de M. le professeur Mantegazza sur l'art de se marier. S'adressant cette fois aux jeunes filles,

le professeur passe en revue les diverses professions habituellement réservées aux hommes et discute les chances de bonheur que chacune d'elles peut offrir à l'épouse de celui qui l'exerce. Il y a en ceci un peu de fantaisie philosophique.

Ainsi, M. Mantegazza conseille-t-il aux jeunes filles à marier de bien peser tout avant d'épouser un financier ou un homme politique. L'un